

Projet de Terminal maritime en rive nord du Saguenay

Rôle et expertise des ministères des gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du groupe de travail

Dans le cadre du projet Terminal maritime en rive nord du Saguenay, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (L'Agence) a mis sur pied un groupe de travail formé de ministères fédéraux et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC) qui sera chargé de fournir leur expertise et leurs connaissances pour mener à bien l'évaluation environnementale du projet. Ci-dessous se trouve une brève description de l'expertise de chacun des membres du groupe de travail applicable au projet.

RÔLE DE L'AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'Agence gère le processus d'évaluation environnementale fédérale en vertu de *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*.

| |
|---|
| L'Agence doit notamment : |
| Réaliser l'évaluation environnementale |
| Assurer la coordination et la participation du public et des groupes autochtones |
| Coordonner le groupe de travail |
| Rédiger un rapport d'évaluation environnementale qui présente son analyse des effets environnementaux potentiels du projet et identifie les principales mesures d'atténuation et les exigences du programme de suivi qui seront recommandées à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique |

RÔLE DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DU QUÉBEC

L'Agence a convenu, avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC), d'une approche de collaboration pour l'évaluation environnementale de ce projet. C'est dans ce contexte qu'un représentant du MDDELCC participe aux travaux du groupe de travail et contribue à l'évaluation environnementale du projet en vertu de la LCEE 2012.

Les ministères sollicités par le MDDELCC pour leur expertise sont : des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports; de la Santé et des Services sociaux; Forêts, Faune et des Parcs; des Affaires municipales et de l'occupation du territoire; de la Culture et des Communications; de la Sécurité publique; et le Secrétariat aux Affaires autochtones.

EXPERTISE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

| |
|--|
| Domaines d'expertise |
| Circulation maritime |
| Services de pilotage dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay |

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

| Domaines d'expertise | Éléments clés |
|-----------------------------|--|
| Faune | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Oiseaux migrateurs visés par la <i>Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs</i> et ses règlements ▪ Espèces non aquatiques en péril conformément à l'annexe 1 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> ▪ Conservation des terres humides |
| Qualité de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt de substances nocives dans les eaux fréquentées par des poissons |
| Environnement atmosphérique | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets des émissions de contaminants atmosphériques sur la qualité de l'air ▪ Émissions de gaz à effet de serre ▪ Conditions météorologiques et climatiques |
| Accidents et défaillances | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets environnementaux des accidents et défaillances éventuels |

PARCS CANADA

(Parcs Canada, en collaboration avec le gouvernement du Québec, est responsable de la gestion du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent)

| |
|---|
| Domaines d'expertise |
| Faune marine du parc marin |
| Interactions entre la faune marine et les activités en mer dans le parc marin |

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

| |
|---|
| Domaines d'expertise |
| Poisson et son habitat, incluant les espèces aquatiques en péril |
| Décisions réglementaires prises en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i> et de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> |

RESSOURCES NATURELLES CANADA

| Domaines d'expertise | Éléments clés |
|-----------------------------|--|
| Géotechnique | ▪ Géologie et terrain (par exemple, stabilité de la pente) |
| Géorisques | ▪ Mouvements sismiques |

SANTÉ CANADA

| |
|--|
| Domaines d'expertise |
| Qualité de l'air notamment, les contaminants potentiels dans l'air ambiant |
| Qualité de l'eau potable et des eaux utilisées à des fins récréatives |
| Bruit |

TRANSPORTS CANADA ET GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE : SYSTÈME DE SÉCURITÉ MARITIME DU CANADA

| |
|--|
| Domaines d'expertise |
| Protection de la navigation |
| Gestion des eaux de ballast |
| Prévention des incidents en milieu marin |
| État de préparation et d'intervention en cas d'incident marin (urgence environnementale) |

EXPERTISE DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DU QUÉBEC

| Domaines d'expertise | Éléments clés |
|---|---|
| Milieu physique | ▪ Qualité de l'air et climat sonore ▪ Qualité de l'eau de surface et des eaux souterraines ▪ Qualité des sédiments ▪ Qualité des sols ▪ Hydrogéologie et hydrodynamique ▪ Sédimentologie |
| Milieu biologique | ▪ Végétation et milieux humides ▪ Faune et son habitat ▪ Avifaune et son habitat ▪ Mammifères ▪ Espèces à statut particulier ▪ Espèces exotiques envahissantes |
| Milieu humain | ▪ Usage du territoire et des ressources ▪ Santé publique (bruit, qualité de l'air, odeur) ▪ Patrimoine archéologique terrestre et submergé ▪ Patrimoine bâti et paysager |
| Risques technologiques et mesures d'urgence | ▪ Gestion de la sécurité, de la santé et de l'environnement ▪ Gestion des risques technologiques et mesures d'urgence |